

## CES LORRAINE

SEANCE DU 20 JUIN 2008

### Déclaration CGT sur l'avis de la 2<sup>ème</sup> Commission.

La CGT prend acte des interrogations de la Commission sur le devenir de l'AFPA et de sa volonté de tenir une réunion spécifique sur le sujet.

Nous regrettons que le rapport détaillé de la Région - qui nous a été promis en Commission - ne nous soit pas parvenu...

Nous tenons à souligner notre interrogation sur le positionnement de la Région qui indique que « les actions de l'AFPA ne pourront déroger aux marchés publics à partir de 2009 ».

En effet, cette position est en opposition avec celle de l'Association des Régions de France et de l'Assemblée Générale de l'AFPA (assemblée tripartite : Etat, Syndicats, Patronat) qui demande le report de l'échéance du transfert prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

De nombreuses régions ont déjà pris des délibérations allant dans ce sens.

La Région Lorraine doit, à notre avis, avoir une position offensive et combative de défense de l'Etablissement Public, faute de quoi elle apparaîtra comme Région pilote d'accompagnement du démantèlement.

Ce qui aurait de graves conséquences pour les formations, les stagiaires, et les personnels.

La Lorraine n'a pas besoin de ce nouveau coup dur...